



EDITORIAL DES ADJOINTS

Pour l'ensemble des collectivités, c'est la période des budgets. Elles doivent faire face aux baisses de dotations de l'Etat. Pour Saint-Germain-sur-Ille, l'excédent de fonctionnement 2015 s'élève à 59 026.39 €.

Les commissions municipales continueront à être vigilantes.

A ce jour les six lots du lotissement « l'Umbe » sont vendus, une maison est habitée. Notre commune reste attrayante; nous pouvons être optimiste pour la future urbanisation du lotissement « Les Fouillais ».

Le recensement s'est clôturé le 20 février, nous attendons les chiffres définitifs de l'INSEE et remercions la population pour l'accueil réservé à nos deux agents recenseurs qui ont parfaitement accompli leur mission.

Nous apprenons avec tristesse le décès de Monsieur Michel CORNUDET. Nous retiendrons son engagement pour la Collectivité et le milieu associatif. Nous adressons nos sincères condoléances à ses proches.

DERNIERE DISTRIBUTION PAPIER DU BULLETIN

Désormais, le bulletin sera consultable sur

www.stgi.fr

ou www.saint-germain-sur-ille.fr

Des bulletins papiers seront à disposition à la Mairie et à l'Épicerie.



Expositions

Horaires: Samedi 14h à 19h
Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h

Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94 (ligne directe)
www.artsdille.valdille.fr

DU 1 AU 30 MARS

Lucie Denonne

peinture et illustration

Ses toiles acryliques sont essentiellement des portraits doux, malicieux, "poétisés". Mon travail en peinture rejoint étroitement celui de l'illustration jeunesse, chaque toile racontant une histoire faisant parfois l'objet d'une création littéraire.

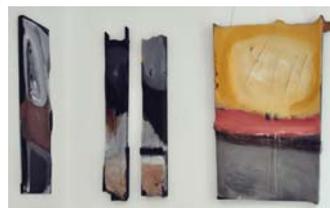
Vous pourrez également apprécier quelques planches d'un album jeunesse en cours de création.



DU 03 AU 30 AVRIL

Peindre Performer ou Créer ensemble "

Cool Diabang artiste pluridisciplinaire formé à l'École Nationale des Beaux arts de Dakar - Sénégal (1993 - 96). Ses peintures sont comme des fenêtres ou des portes qui s'ouvrent sur un paysage mental aux couleurs de terre paysanne, de terre brûlée, de ciel et d'outremer. C'est à un voyage que l'artiste nous invite !



Ouverture du mercredi au vendredi de 14h30 à 19h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Guerlonne ROULLEAU

Née le 20 décembre 2015 à SAINT-GRÉGOIRE

Léonard, Jean CATHELINE

Né le 15 janvier 2016 à RENNES

Marcello, Lanis FASOLI

Né le 26 février 2016 à SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE



JUMELAGE AVEC SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR ACCUEIL 2016

Le FEP rappelle que notre commune va accueillir au mois de mai prochain, du jeudi midi 5 au dimanche matin 8, nos 'cousins germains du LOT', qui habitent la pittoresque commune de St Germain du Bel Air située un peu au Sud de GOURDON et à une trentaine de km au Nord de CAHORS.

Cette rencontre va marquer la 24^e année de ce jumelage qui s'est perpétué régulièrement depuis sa création, avec maintenant un ACCUEIL qui se fait alternativement tous les 2 ans dans l'une et l'autre des communes .

Si ces rencontres de personnes et de familles permettent de maintenir les liens tissés pour certains depuis longtemps, il est indispensable qu'il y ait une véritable ouverture aux autres habitants, jeunes et moins jeunes , ceci afin que ces moments de convivialité et de découverte soient partagés et profitent au plus grand nombre de germinois, chez nous et chez eux.

Aussi pour créer une belle dynamique pour cet accueil 2016 que notre Commune va vivre, il est fait appel à celles et ceux qui, soit pour continuer à vivre ces retrouvailles, soit pour intégrer ces moments privilégiés et chaleureux d'échange, acceptent d'héberger durant le séjour à venir 1 ou plusieurs personnes qu'ils pourront aussi accompagner au mieux lors des visites et sorties, soit encore pour s'inscrire aux repas qui seront organisés en soirée avec diverses animations qui seront proposées (chants, concert, danses...).

Dès maintenant n'hésitez pas à vous renseigner ou déjà vous inscrire auprès de:

Annie QUILLIEN, Présidente du FEP: 02 99 55 28 88

ou Marie-Louise Pérignon: 02 99 55 24 05

ou Gérard Roulleaux: 06 25 13 46 03

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 JANVIER 2016

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et également disponible sur www.stgi.fr)

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 03 DECEMBRE 2015

Le Compte-rendu de la précédente réunion de Conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

SYNDICAT BASSIN VERSANT DE L'ILLE ET L'ILLET RESTAURATION CONTINUITE ECOLOGIQUE – MOULIN NEUF

Monsieur le Maire invite M. LARCHER Julien, Technicien de rivière du Syndicat du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet, et M. Guillaume BOUNAUD, du bureau d'études Hydro-Concept, à présenter au Conseil Municipal les résultats de l'étude démarrée en juillet sur le Moulin Neuf.

Monsieur LARCHER rappelle que cette étude commanditée par le SBVII à Hydro-Concept vise à répondre à la Loi sur l'Eau et Milieu Aquatique (LEMA) qui fixe une échéance à 2017 pour la restauration de la continuité écologique en aménagement si besoin les obstacles. C'est un ouvrage impactant la continuité écologique de l'Ille avec une zone d'influence établie par le diagnostic d'état des lieux de 1 573 mètres.

Cette étude révèle 2 axes à améliorer: la circulation piscicole et le transit des sédiments ainsi que la qualité de l'eau et du lit mineur.

Monsieur BOUNAUD présente les trois types de solutions étudiées par le Comité de Pilotage.

La solution de l'arasement total est privilégiée par l'ensemble des partenaires. Elle permet d'une part, la restauration des continuités écologiques au niveau du moulin mais également de restaurer plus de 1500 mètres de cours d'eau qui sont actuellement en mauvais état écologique et d'autre part, de bénéficier du taux maximum de financement par les financeurs soit 80 %. Cette solution présente aussi l'avantage d'intervenir à minima sur la structure même du pont. Les autres solutions, plus onéreuses et contraignantes à l'usage et à l'entretien, avec un intérêt écologique moindre, bénéficient d'un taux de subvention de 60 % pour l'arasement partiel et de 40 % pour le maintien de l'ouvrage.

Monsieur LARCHER précise que, selon le scénario retenu, les travaux sont pris en charge par le Syndicat Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet qui se substitue au devoir des propriétaires d'ouvrage afin de répondre aux obligations de la directive L 214-17 qui fixe l'échéance à 2017. Le propriétaire a été associé à l'intégralité de l'étude et sera décisionnaire final sur la solution retenue.

Monsieur le Maire fait part de son scepticisme entre le bénéfice écologique d'un si faible secteur et le fort impact sur l'attractivité du site que peut entraîner une baisse de 1.75 mètres du niveau d'eau en amont de l'ouvrage. Il indique que le Conseil Municipal ne pourra valider une solution sans présentation des mesures d'aménagements paysagers qui représentent un enjeu fort.

Monsieur CAILLAUD, Conseil Municipal, souhaite faire part de l'intérêt patrimonial de la passerelle dont la réfection ou le remplacement est prévu dans le projet. Monsieur le Maire appuie cette remarque en rappelant que les rails présents sur cet ouvrage sont le dernier vestige de l'exploitation de la carrière qui a marqué l'histoire de Saint-Germain-sur-Ille. Il est donc demandé que soit proposée une solution maintenant en l'état cette parcelle tout en répondant au problème de seuil qu'elle provoque.

Monsieur LARCHER assure que sera prise en compte la volonté de préservation du patrimoine communal. Il précise que le SBVII a l'expérience de ces réalisations avec toujours la volonté de concilier la conservation du patrimoine bâti et la restauration des continuités écologiques (piscicoles et sédimentaires). Il indique que ces travaux représentent une chance pour ce site dont Mme VAUDIN, Conseillère Municipale et riveraine, tient à exprimer que l'état actuel n'est esthétiquement pas satisfaisant.

En dehors de la période d'étiage, l'activité kayak sera toujours possible sur le secteur avec franchissement du moulin ce que ne permet pas l'ouvrage actuel.

Le Comité de Pilotage du SBVII, dont la commune de Saint-Germain-sur-Ille fait partie, a la compétence de retenir un scénario. Scénario présenté au propriétaire du moulin à qui reviendra la décision finale.

ELECTION DU 4ème ADJOINT AU MAIRE

Le Maire rappelle qu'en application des articles L. 2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de quatre Adjoint au Maire maximum. Elle doit disposer au minimum d'un Adjoint.

La commune disposait durant le mandat précédent de quatre Adjoint. Par délibération n°2015/91, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des membres présents la création d'un quatrième poste d'Adjoint au Maire.

Mme MARGUERITTE Valérie, ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamée 4ème Adjoint au Maire par 12 voix Pour, 1 Contre et 1 Abstention.

INDEMNITES MENSUELLES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal, avec effet au 1er février 2016:

DIMINUE, à 26.23% de l'indice brut de référence 1015 le montant de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de Maire.

MAINTIENT à 7.012 % de l'indice brut de référence 1015 le montant de l'indemnité pour l'exercice effectif des fonctions des 4 Adjoint au Maire (application d'une minoration de 15% soit 85% du taux maximale de 8.25% pour les communes qui compte une population totale comprise en 500 et 999) :

MAINTIENT une indemnité de fonction au taux de 2.78 % de l'indice brut 1015 aux conseillers municipaux délégués.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le projet d'aménagement du cimetière communal tel qu'il a été présenté. Il retient, sous réserve d'obtention de la D.E.T.R., la proposition d'un montant de 11 458.50 € HT de l'entreprise LEHAGRE de Melesse pour une réalisation en 2016.

TRAVAUX DE SECURISATION LIAISONS PIETONNES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le projet de sécurisation des liaisons piétonnes du Chemin « Les Vignes » - Abri scolaire du parking du Cimetière et de l'avenue de la Rabine aux Fouteaux tel qu'il a été présenté.

Il retient, sous réserve d'obtention de la D.E.T.R., la proposition d'un montant de 16 253.00 € HT de l'entreprise LEHAGRE de Melesse pour une réalisation en 2016.

CIMETIERE - REPRISSE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Vu le premier procès-verbal en état d'abandon du 12 décembre 2011 ;
Vu le second procès-verbal en état d'abandon du 05 novembre 2015 ;
Vu les certificats d'affichage des procès-verbaux en état d'abandon ;
Considérant que les concessions ont plus de trente ans d'existence et qu'elles sont en état d'abandon, ledit état dûment constaté ;
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions en état d'abandon.

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ UNIQUE DE FOURNITURES DE VÉHICULES UTILITAIRES ÉLECTRIQUES

Dans le cadre de la convention Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte, il a été inscrit une action d'acquisition de véhicules électriques par la Communauté de Communes et les Communes du Val d'Ille, permettant ainsi aux collectivités intéressées de se doter d'un véhicule électrique avec un cofinancement de 80 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'inscrit dans le groupement de commandes du Val d'Ille. La Commune de Saint-Germain-sur-Ille s'est positionnée pour l'acquisition d'un véhicule électrique utilitaire type plateau par délibération n°2015/100 du 3 décembre 2015. Ce véhicule d'une autonomie de 80 à 100km, pouvant rouler à 50 km/heure, est équipé d'une batterie au lithium d'une durée de vie de 8 ans (coût de remplacement estimé à 4 000 €). Le coût de recharge de la batterie est estimé à 1.50 €.

INTERNET - DEMANDE DE DEGROUPEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil Municipal à, l'unanimité, interpelle les fournisseurs d'accès internet, plus particulièrement ORANGE, afin que soit programmé le dégroupement de Saint-Germain-sur-Ille. Notre territoire est à ce jour le dernier du Nord de Rennes à ne pas bénéficier de ce service qui pénalise son attractivité. Le dégroupement devient impératif dans le cadre de la livraison d'une soixantaine de logements au 1er trimestre 2018. D'autre part nos concitoyens ne peuvent accéder au service télévision par ADSL. Nous demandons que ce service puisse être proposé sur l'ensemble du territoire communal.

INFORMATIONS COMMUNALES

INSCRIPTION À L'ÉCOLE PUBLIQUE. RENTRÉE 2016

Si vous comptez inscrire vos enfants à l'école en septembre 2016, vous pouvez prendre contact avec la directrice, Mme Jaffrennou, au 02 99 55 46 28 (plutôt le midi ou le vendredi). Les démarches à suivre seront expliquées et une visite individuelle de l'école sera programmée.

Cette inscription concerne en priorité les élèves qui rentreront en PS (nés en 2013) jusqu'en CM2 à la rentrée prochaine.

Pour les élèves nés en 2014 et pour qui les parents envisagent une année de toute petite section, une liste d'attente sera constituée au fil des inscriptions et une réponse vous sera donnée en juin en fonction de la possibilité d'accueil des classes.



DÉMARCHAGE À DOMICILE, CE QU'IL FAUT SAVOIR

La performance énergétique, l'isolation, la ventilation, les énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, pompe à chaleur...) sont des sujets d'actualité, mais quelques entreprises indélicates viennent ternir l'image de ce secteur en développement. Pour vous protéger contre d'éventuelles mauvaises surprises, voici une liste de bonnes pratiques à adopter en cas de démarchage à domicile :

- **Ne cédez pas à la pression commerciale** : il ne faut rien signer et ne rien payer le jour même.

Exigez un devis précis : il doit mentionner le nom et l'adresse du fournisseur et/ou démarcheur, la nature et les caractéristiques du bien ou service acheté (marque, puissance...), les modalités et délais de livraison, le prix et les conditions de paiement, les services inclus, ainsi que le bordereau de rétractation. Assurez-vous que l'adresse indiquée est bien celle de votre domicile, et ne signez jamais un document non daté ou antidaté, qui pourrait vous conduire à la perte du délai de rétractation.

Suite à la signature d'un contrat, vous bénéficiez de 14 jours pour vous rétracter. Il suffit de renvoyer le bordereau de rétractation, qui doit être joint à votre contrat. Si ce n'est pas le cas, adressez au vendeur une lettre recommandée avec accusé de réception. C'est la date d'envoi indiquée par la Poste qui fait foi. Passé ce délai, des recours continuent d'exister, il faut alors se rapprocher des associations de consommateurs ou prendre contact avec les Directions Départementales de la Protection des Populations (DDPP).

De manière générale, n'hésitez pas à faire réaliser 2 ou 3 devis, que nous pouvons vous aider à comparer.

Contactez l'Espace Info Energie du Pays de Rennes, hébergé à l'ALEC, au 0805 203 205, pour obtenir des informations, conseils, accompagnement, gratuit, neutre et objectif.

L'ALEC, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes, héberge un des 18 Espaces Info Energie bretons, subventionnés par la Région Bretagne et par l'Ademe pour informer le particulier sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Plus d'informations au 0805 203 205 et www.bretagne-energie.fr ou www.alec-rennes.org.

PROJET DE VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE

Lors du Conseil Municipal du 27 janvier, les élus ont validé un projet d'aménagement PMR (Personnes à Mobilités Réduites) du cimetière communal sous réserve d'obtention de la DETR (Dotations d'Équipements des Territoires Ruraux) : réalisation d'enrobés sur l'allée centrale et les allées latérales ...

Si ces travaux sont engagés, nous en profiterons pour réaliser une expérimentation de végétalisation d'une partie du cimetière afin d'en faciliter l'entretien (espaces engazonnés de chaque côté des allées centrales et latérales ...)

Dans ce cadre, nous serons accompagnés par le Syndicat du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet (SBVII) qui nous apportera un appui technique et financier. D'autres communes du Val d'Ille ont déjà entrepris cette démarche (Guipel, St Médard, Melesse) en partenariat avec le SBVII. Nous bénéficierons ainsi de leur retour d'expérience pour mettre en œuvre une végétalisation réussie qui soit satisfaisante pour les habitants de St Germain et pour un entretien écologique du cimetière.

FURISSEMENT DE PRINTEMPS AUTOUR DE L'ÉGLISE

Les bulbes de narcisses installés fin novembre dans la pelouse autour de l'église commencent à sortir !

Merci de respecter ces plantations en évitant de les piétiner ! Puis en ne cueillant pas les fleurs !

DÉPLOIEMENT COMPTEURS LINKY COMMUNIQUÉ D'ERDF

En avril et mai 2016, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité ERDF remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité de la commune par des compteurs de nouvelle génération communicants: Linky. ATLANT'TECH l'entreprise de pose missionnée par ERDF, vous informera de son passage 25 jours au moins avant cette même date. Pour en savoir plus: <http://www.erdf.fr/linky>

BIBLIOTHEQUE PETITE ENFANCE :

MARDIS 29 MARS ET 26 AVRIL DE 9H30 À 10H30

Les  à la bibliothèque de Saint Germain sur Ille.

Avec leur papa, leur maman, leur nounou, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis à la bibliothèque

TOURNOI JUST DANCE

La Bibliothèque de SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE en partenariat avec le GPAS du Val-d'Ille et la Commission « aînés-jeunes » a organisé le jeudi 11 février 2016 son premier tournoi WII U.

Une coupe a été remise par M. HAZARD, élu à la Bibliothèque, à Melle Lucie BOUIN, la meilleure joueuse de ce tournoi. A la fin du tournoi, tous ont pu à nouveau jouer à JUST DANCE IV et prendre un goûter (crêpes et bonbons) offert par la Commission « aînés-jeunes ».



EN DIRECT DU VAL D'ILLE ...



LA 11^{ème} EDITION DE LA SEMAINE DES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES qui se déroulera du **20 au 30 mars 2016** est en préparation sur les communes du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet.

Un peu plus de 25 animations (conférences, projections de films, expositions, démonstrations, visites...) vous seront proposées sur

une 10^{aine} de communes du bassin versant. N'hésitez pas à participer !

Le programme définitif sera disponible à partir de début mars 2016 sur le site adresse site mairie et/ou www.bvii.fr

A St Germain, l'événement sera co-organisé par la mairie et l'association Caféine :

Dimanche 20 mars de 10h-12h30

Animation avec la LPO sur le thème "Les oiseaux des jardins : pourquoi et comment les accueillir chez soi ?" - Rendez-vous à la salle communale - Réservation conseillée au 07 83 18 95 26 - Nbre de places limitées.



INCROYABLES COMESTIBLES AU VAL D'ILLE ET à ST-GERMAIN-SUR-ILLE

La commune de St Germain, tout comme la communauté de communes, est engagée depuis plusieurs années dans une **démarche de gestion différenciée des espaces verts** : abandon des produits phytosanitaires, fauchage tardif, utilisation de paillage en bois et de plantes d'origine locale, **dans le souci de favoriser la biodiversité.**

Depuis 2014, les membres de la commission « espaces verts » de la commune, inspirés par la **démarche incroyables comestibles** (site internet : www.incredible-edible.info), réalisent des « **plantations utiles** » avec des **plantes comestibles en accès libre.**

Pour la troisième saison, les terrains se préparent !

Aménagements et apport de fumier sur le triangle situé entre l'école et le jardin partagé du Cours du Vieux Marché : ce sera le futur terrain pour **les courges !**

Des framboisiers, groseilliers et cassis ont été installés dans le jardin derrière la salle des associations.

Des pêchers, abricotiers, figiers se développent dans le petit verger au carrefour de la scierie et de l'avenue du Verger au Coq.

Un espace pour les aromatiques a été créé au carrefour du chemin de la touchette et de l'allée du pré rond.

Si vous souhaitez participer (fournitures de plants, coups de main pour l'entretien ...) ou pour plus d'informations, rendez-vous avec la commission « espaces verts » lors du troc graines du vendredi 29 avril place de la Mairie de 17h à 20h.



LECTURE PUBLIQUE : Coup de cœur du Val d'Ille #11:

Prolongation Vous avez jusqu'au 17 avril 2016 pour lire et voter pour votre livre préféré parmi la sélection suivante:

- *La fabrique du monde* de Sophie Van der Linden
- *Debout-payé* de Gauz
- *Bref, ils ont besoin d'un orthophoniste !* de Gaëlle Pingault
- *La promesse de l'aube* de Romain Gary
- *Ce qu'ils n'ont pas pu nous prendre* de Ruta Sepety
- *Vieux, râleur et suicidaire*

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Le Point Information Jeunesse de La Mézière organise le 5 mars un Forum de l'emploi et de l'engagement des jeunes en partenariat avec le Point Accueil Emploi du Val d'Ille, des entreprises et associations locales.

Objectif de ces rencontres : informer et conseiller les jeunes de 16 à 30 ans sur les démarches de recherche d'emploi et sur les possibilités d'engagement citoyen (engagement associatif, bénévolat, service civique...). Les représentants d'entreprises, les associations et les autres partenaires du Val d'Ille sont invités à participer et à témoigner lors du forum qui se déroulera à La Mézière le 5 mars 2016, de 10h à 13h à la salle Panoramax. Nous comptons sur votre participation qui sera précieuse pour accompagner la jeunesse sur nos territoires.

Plus d'informations : Contactez le PIJ - 09 61 30 73 23 - msi@lameziere.fr



MESURES AGROENVIRONNEMENTALES :

des réunions d'information pour y voir plus clair :

Dans le cadre de la réforme de la PAC, le dispositif des mesures agro-environnementales connaît d'importantes évolutions. En 2016, il est possible pour les exploitants agricoles du Val d'Ille de souscrire à des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), avec pour certaines mesures, de nouveaux engagements.

Afin de présenter le nouveau dispositif, le syndicat de bassin versant de l'Ille-et-Illet, le syndicat de bassin versant de la Flume et la communauté de communes du Val d'Ille organisent une réunion d'information le mardi 15 mars à 20h au pôle communautaire (La Métairie, Montreuil le Gast).

Les agriculteurs qui le souhaitent pourront, à cette occasion, prendre rendez-vous avec leur animateur MAEC pour réaliser un diagnostic d'exploitation.

Pour toute information, vous pouvez vous rapprocher du syndicat de bassin versant de l'Ille et Illet au 0299552771.

RESTO DU CŒUR :

Dernière distribution campagne Hiver 2015-2016

Judi 17 mars 2016 de 13H30 à 16H30

Semaine 12 : le centre des resto du cœur sera fermé donc pas de distribution le **jeudi 24 mars 2016**

Début de la campagne d'été le **jeudi 31 mars 2016**
Distribution de 10H30 à 12H00

Pour les inscriptions : bien vouloir vous présenter avec les documents originaux et récents, merci.
À défaut,

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE
RESTAURANT DU CŒUR
ZAC Les lardières
35520 MELESSE
Tel: 02-99-39-99-06
Jean-François FERRON et Annick RAULT



VIE DES ASSOCIATIONS

STIC

Le Stic vous invite à une soirée cabaret le **samedi 12 mars à 20h30** à la salle communale de St Germain s/ Ille première partie : duo féminin ! De dames et d'âmes...



Corinne Ernoux et Perrine Aterianus, c'est un duo vocal féminin accompagné à l'accordéon, un cabaret intimiste autour de chansons dénichées dans les trésors du répertoire réaliste du XXe siècle, un moment de partage autour de morceaux plus classiques aussi.

seconde partie : Trio féminin ! Ifa vous embarque sur l'île de la Percuphonie où voix et percussions se rencontrent et s'appriivoisent sur le flot des émotions! Ifa puise son inspiration des airs et rythmes d'ici et d'ailleurs, d'aujourd'hui et d'autrefois!



Le Stic vous a proposé un "Concert de poche" le **samedi 27 Février à 16h30**.

Théâtre burlesque musical présenté par la Cie de poche :

L'un est un peu virtuose de la guitare mais est surtout naïf et candide.

L'autre, doué pour la contrebassine, est d'une mauvaise foi cruelle et assumée.



© 20-100 Photo

LE P'TIT ATELIER vous propose

Samedi 12 mars de 10h à 12h : atelier parents-enfants d'initiation au grimage (maquillage artistique)

A partir du 25 mars, atelier ludique et poétique « Les P'tits mots » pour les 8-11 ans

En avril, un atelier parents-enfants sur le mind mapping (à confirmer)

Vendredi 20 mai : 2 séances supplémentaires de « Yoga ludique » pour les 3-8 ans.

Renseignements : le-ptit-atelier@googlegroups.com ou par SMS au 06 26 94 33 97.

Plus d'infos et inscription en ligne sur <http://gwenn251073.wix.com/leptitatelier>
L'atelier « **Les Petits champions de la lecture** » s'est terminé par une belle séance de lecture à voix haute en public : c'est **Inès Glorennec**, 10 ans 1/2, qui représentera St-Germain-sur-Ille à la prochaine étape du jeu national. Nous lui souhaitons bonne chance !

Le p'tit atelier
activités pour petits et grands
à Saint-Germain-sur-Ille



L'ASFR (Association Solidarité avec des Familles de Réfugiés) s'est créé le 11 décembre 2015, elle a pour but d'accompagner une famille de réfugiés avec enfants dans notre village.

Cette action qui s'inscrit dans le cadre du plan national est suivie par la préfecture et l'association COALIA de Rennes. Tous les Germinois peuvent rejoindre l'association et apporter leur soutien. Vous pouvez nous contacter par internet au mail suivant : lecoustyves@yahoo.fr ou par courrier ASFR 17 avenue du Tertre à Saint Germain, où nous apporterons les réponses à vos questions.

Nota : à ce jour, aucune famille n'est annoncée par la Préfecture.

CAFEINE

TROC de GRAINES et PLANTS

Vendredi 29 avril de 17h à 20h

Les jardiniers des jardins partagés organisent un troc de plants et de graines le **vendredi 29 avril**, en marge du marché, place de la mairie, de 17h à 20h.

L'idée est d'échanger les plants et plantules que vous aurez fait pousser en pots et de troquer des graines (variétés bio de préférence). Cela permettra aux jardiniers de découvrir des variétés qu'ils ne connaissent pas et de favoriser la biodiversité dans les jardins germinois. Légumes, fruits, fleurs, tout ce qui se plante en extérieur est le bienvenu ! **Pensez à étiqueter vos graines/plants.**

Saint-Germain-sur-Ille compte deux jardins partagés : celui de la Touchette (en face de la salle des sports), et celui du Cours du Vieux Marché (à côté de l'école). Ces jardins sont ouverts à tous, que cela soit pour visiter ou pour intégrer les équipes de jardiniers. L'association Caféine gère ces deux jardins, qui fédèrent une douzaine de jardiniers, heureux de cultiver la terre pour produire leurs légumes et leurs fruits.



UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Assemblée générale de l'U.N.C. s'est déroulée au Château du Verger le mercredi

27 janvier dernier.

15 adhérents sur 18 présents ont permis à l'assemblée de délibérer. Nous accueillons trois nouveaux adhérents.

L'assemblée a adopté le compte rendu d'activités et le bilan financier déficitaire de 300€ dû à l'achat de la sono. Merci aux personnes qui nous apportent un soutien financier pour cet achat.

Le bureau a été reconduit : Président P. Marquet, Secrétaire C. Priour, trésorier M. Cornudet, porte drapeau R. Audran, Président d'honneur S. Guerin.



2016 sera l'année de la citoyenneté, l'O.N.A.C mettra à notre disposition les planches pour l'expo qui se déroulera du 28 octobre au 12 novembre prochain. Nous solliciterons le Conseil Municipal pour sa mise en œuvre dans la salle de la mairie.

Trois aspects de la citoyenneté démocratique :

- l'aspect civil : les libertés fondamentales (droit de l'homme)
- l'aspect politique : le droit de vote, le droit d'éligibilité
- l'aspect social : droit à la santé, au travail (chômage), droit

syndicaux, droit à la sécurité.

L'assemblée adopte ce nouveau projet, après deux années d'expo sur la transmission du devoir de mémoire.

DRAPEAU : Nous proposons l'achat d'un drapeau personnel au prix de 16 €,

merci de s'adresser à Colette Priour.

Nous avons clôturé l'assemblée par le verre de l'amitié ; les remerciements du président et la photo de l'association



La secrétaire, Colette Priour

VIE DES ASSOCIATIONS

OCUS

Voici donc les événements OCUS à venir pour mars/avril.

Samedi 12 mars -16h - Dancing de la Touchette - jeune public (à partir de 5 ans) Sortie de résidence de la Compagnie "L'Art bat l'être"

Après une semaine de travail autour de leur nouvelle création "La Dérive", les artistes de la Compagnie L'Art bat l'être nous présentent ici une sortie de fabrique. Ils attendent vos retours et vos impressions sur cette pièce de théâtre d'ombre qui propose des thèmes sensibilisant le jeune public à l'écologie et au déracinement, aux mouvements migratoires et à la démesure.



Mardi 26 avril - 20h - Dancing de la Touchette - Cabaret satirique.

Accueil de Compagnies itinérantes sur la route "All'Arrabbiata" (Toulouse) "Connaissez-vous la véritable histoire des pauvres ? Connaissez-vous la vraie bonne solution à vos problèmes de robinets qui fuient ? Saviez-vous que tout s'achète, tout se vend, surtout la merde ?

Considèreriez-vous que vous êtes de gauche, de droite ou simplement gérontophile ? Diriez-vous que votre voisin pense la même chose que vous ou le contraire ?

Autant de questions auxquelles les interprètes de ce cabaret satirique vont trouver réponse, au travers de textes cyniques, piochés dans un recueil de chroniques d'Ascanio Celestini, le tout saupoudré de chansons engagées du répertoire italien."



En cette fin d'hiver, **le spectacle Temps qu'il en reste** (contes et musiques à voyager assis) continue sa route dans les chaumières de St Germain et du Vall d'Ille. Si vous voulez organiser une soirée conte dans votre salon pour prendre du bon temps avec vos voisins et amis, contactez Yann-Sylvère à contact@compagnie-ocus.com ou 06 75 51 70 85.



Et quelques nouvelles de la Compagnie OCUS qui posera son Chapiteau Volant à St Briec pour trois semaines en avril. Elle y jouera tous ces spectacles et sortira pour la première fois sa Horde des déserteurs du vent, créé cet hiver sous le Dancing de la Touchette!

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 12 mars :
 - de 10h à 12h: Atelier parents-enfants
 - Initiation au grimage (Le p'tit atelier)
 - 16h00 : L'Art bat l'être à 16H (OCUS)
 - 20h30 : De dames à dames (STIC)
- À partir du 25 mars : atelier petits mots (Le p'tit atelier)
- 03 avril : Atelier couture (CAFEINE)
- 24 avril : Course Bretagne VTT (FEP)
- 26 avril : Cabaret satirique à 20H (OCUS)
- 29 avril : Troc de graines et de plants 17H (CAFEINE)
- 15 mai : Atelier couture (CAFEINE)
- 5 au 8 mai : Accueil ST-GERMAIN-DU-BEL-AIR

COUPE DE BRETAGNE VTT

Dimanche 24 avril 2016 aura lieu une manche de la Coupe de Bretagne VTT sur un circuit technique et physique.

Restauration sur place - Arrivée Place Poulain.

La Ville en Bois et le pont du Canal seront fermés à la circulation.

Une déviation sera mise en place par la route de la Gare.

Renseignements auprès de REUZÉ Marcel au 02.99.55.48.88

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Greffage des fruitiers

12 mars à 10h
Place de l'Eglise
St Médard sur Ille

Soin des arbres

25 mars à 20h30
Salle Emile Carron
La Mézière

Venez vous former et échanger autour des techniques de taille, de greffage et de traitement des fruitiers lors d'ateliers gratuits animés par l'association CAC 21.



Pour tout renseignement :
CAC 21 : cac21vi@gmail.com
06 52 55 29 29
Communauté de communes du Val d'Ille : 02 99 69 86 03
justine.boivin@valdille.fr

DEVENEZ ACTEUR INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent

Suivez une initiation* gratuite de deux heures

#lesgestesquisauvent

Pour connaître les lieux, horaires et modalités d'inscription : www.ille-et-vilaine.gouv.fr

Du 6 février au 26 mars 2016
Betton, Bruz, Cesson-Sévigné, Dinard, Fougères, Guichen, Guipry-Messac, La Richardais, Liffré, Maxent, Mordelles, Redon, Rennes, St-Malo, St-Jacques-de-la-Lande, Vitré

*Cette initiation n'équivaut pas à la formation PSC1

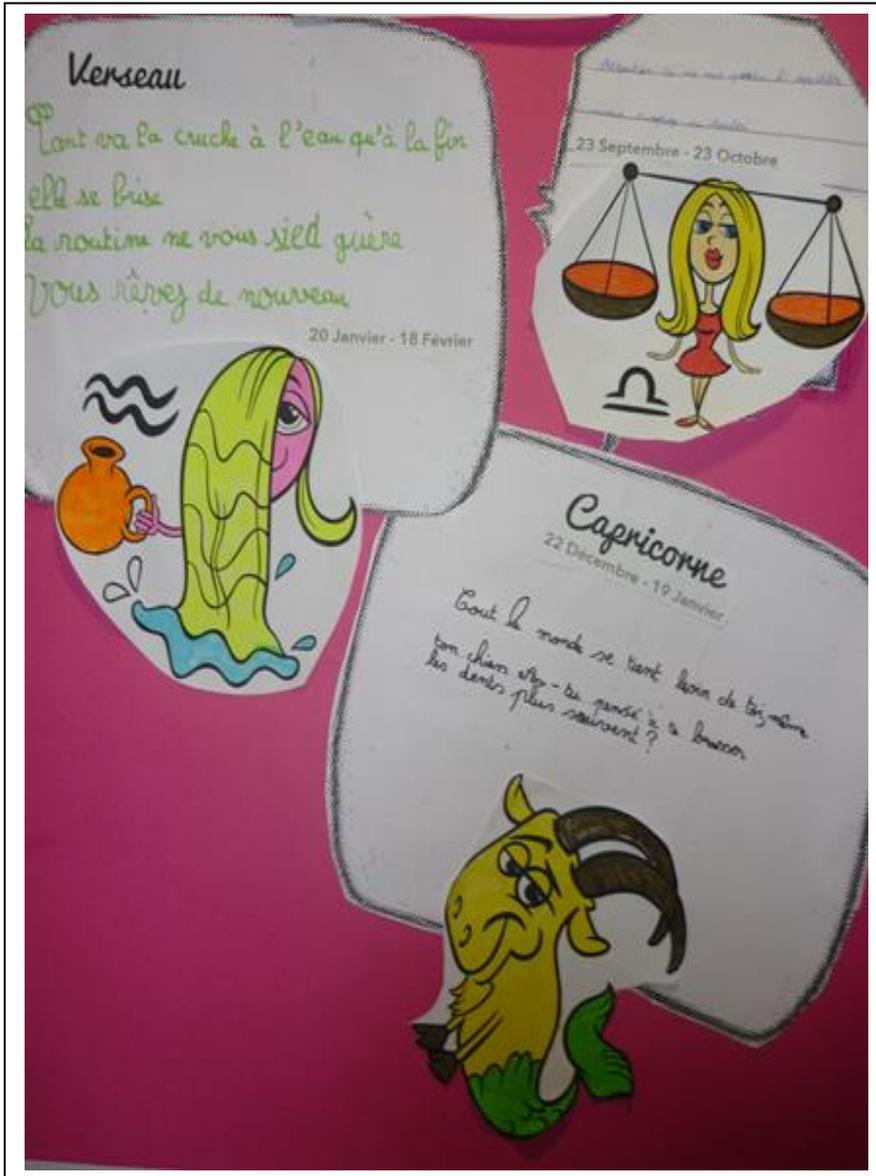
AVIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 27 mai 2016.

Merci de transmettre vos infos pour le 13 mai 2016

La Vie de la rédact'Tap

Nous avons établi un horoscope pour cette nouvelle année 2016. Nous l'avons affiché dans le couloir « côté élémentaire ». Nous vous souhaitons une bonne lecture.....



Balance : « Attention de ne pas perdre l'équilibre, vous risquez de tomber. »



La Vie de la rédact'Tap

Horoscopes réalisés dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.



Bélier : « Vous enfoncez les portes ouvertes et faites allô maman bobo. Soyez plus prudent.
Cancer : « Aujourd'hui tout marchera de travers, vous vous faites un sang d'encre. Tout rentrera dans l'ordre bientôt »